



**POLITIQUE CULTURELLE DE
LA MRC DU ROCHER-PERCÉ 2023**

FORTE DE SON TERRITOIRE

**DÉPOSÉE PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE DE LA RÉVISION DE LA
POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ**

VERSION SEPTEMBRE 2023

Adoptée lors de la séance du conseil tenue le 13 septembre 2023

Résolution n° 23-09-181-O

La première politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé, intitulée « Hier, aujourd'hui, demain » a été adoptée le 15 avril 2015
La politique culturelle révisée, *Forte de son territoire*, a été adoptée le *** 2023

Document publié par

MRC du Rocher-Percé
Courant Culturel Rocher-Percé

Coordination

Francis Dumont, coordonnateur au développement culturel
Julie Fournier-Lévesque, directrice de Courant Culturel Rocher-Percé
Gabrielle Lauzon, chargée de projet de Courant Culturel Rocher-Percé

Recherche et rédaction

Gabrielle Lauzon, chargée de projet de Courant Culturel Rocher-Percé

Comité de pilotage

Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé
Christine Roussy, directrice générale de la MRC du Rocher-Percé
Éric Huard, Municipalité de Port-Daniel–Gascons
Louise Meunier, Ville de Chandler
Samuel Méthot-Laflamme, Ville de Grande-Rivière
Jacques Roussy, Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Christophe LeFranc, Ville de Percé
Julie Fournier-Lévesque, directrice de Courant Culturel Rocher-Percé

Illustration de la politique culturelle

Louba-Christina Michel, *Pour le legs*, linogravure, 2023

Conception graphique

À venir

Ce document n'aurait pu être réalisé sans la précieuse collaboration des municipalités de Port-Daniel–Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et de Percé.

Table des matières

Mot du préfet	1
Présentation de l'œuvre	2
Introduction	3
Démarche des consultations	4
Une politique culturelle qui appartient à tout le monde	5
État de la situation	6
<i>Rôles et responsabilités de la MRC du Rocher-Percé</i>	<i>6</i>
<i>Portrait socio-économique de la MRC du Rocher-Percé.....</i>	<i>7</i>
<i>Portrait culturel de la MRC du Rocher-Percé</i>	<i>8</i>
Rétrospective de la première politique culturelle	10
Vision et principes directeurs.....	11
Orientations et objectifs.....	12
<i>Orientation 1 – Favoriser la participation et l'accessibilité des citoyen.nes à la vie culturelle.....</i>	<i>12</i>
<i>Orientation 2 – Appuyer les artistes, les organismes et les initiatives culturelles</i>	<i>13</i>
<i>Orientation 3 – Encourager la collaboration et la création de partenariats</i>	<i>14</i>
<i>Orientation 4 – Valoriser la diversité et la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel.....</i>	<i>15</i>
<i>Orientation 5 – Stimuler le développement d'une offre culturelle 4 saisons</i>	<i>16</i>
Conclusion	17
Lexique	17

MOT DU PRÉFET

C'est avec un immense plaisir que je vous présente la nouvelle politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé. Huit ans après l'adoption de la première mouture, le portrait de notre région a évolué sur plusieurs plans et il était maintenant temps de procéder à sa révision afin qu'elle puisse répondre aux enjeux actuels.

Issue d'une démarche concertée entre les citoyen•nes, les artistes, les artisan•es et les organismes de notre MRC, cette politique réitère, une fois de plus, l'importance qu'occupe la culture au sein de notre communauté.

Depuis plusieurs années, nous sommes témoins d'une effervescence culturelle et d'un réel désir de la mise en valeur de notre patrimoine régional. Je suis convaincu que cette nouvelle politique culturelle saura permettre la création de nouveaux partenariats et favoriser l'accessibilité à la vie culturelle. Il est essentiel de créer un rapprochement entre la population, la culture et ses artistes et artisan•es. Cette approche est, selon moi, la pierre angulaire qui permettra de faire rayonner notre identité unique, celle qui nous distingue en tant que région et qui nous soude comme collectivité.

La MRC du Rocher-Percé possède une identité culturelle et un patrimoine unique. Utilisons cette politique pour faire découvrir ces joyaux et les transmettre à nos générations futures via des initiatives culturelles et la pluralité des talents de nos artistes et artisan•es. Poursuivons cette démarche de pérennisation de ce riche patrimoine afin d'assurer un legs d'une culture et d'une forte identité à nos prochains.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette nouvelle politique. Un remerciement particulier à l'équipe de Courant Culturel et les membres du comité culturel de la MRC qui ont mené d'une main de maître ce renouvellement.

Bonne lecture!

Samuel Parisé
Préfet de la MRC du Rocher-Percé

UNE POLITIQUE CULTURELLE COHÉRENTE

En illustrant la politique culturelle par une véritable œuvre d'art, la création entre au cœur de celle-ci et la positionne en adéquation avec la vision qu'elle propose. Tout au long de la politique culturelle, vous retrouverez également des poèmes, des fanzines et des citations tirées des consultations avec les citoyen•nes et les artistes de la MRC du Rocher-Percé.

Non seulement la politique culturelle devient en soi une œuvre artistique, mais cette action participe par ailleurs à aider à la professionnalisation d'un•e artiste. Autrement dit, nous participons à la concrétisation de la nouvelle politique culturelle en prêchant par l'exemple.

PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE

À l'image de notre territoire, l'œuvre que nous propose Louba-Christina Michel est aussi touchante que vibrante et inspirante. Nous sommes fiers d'offrir cette œuvre à toute la population de la MRC du Rocher-Percé à travers la politique culturelle.

« Je suis partie de l'idée que la culture est quelque chose qui se transmet, d'abord, mais qui fait aussi partie intégrale de nos vies. Elle est partout, sous toutes ses formes. La culture, c'est l'art, mais c'est aussi l'environnement dans lequel nous évoluons. La culture est mouvement. Que ce soit dans sa création, comme dans sa consommation, la culture fait du bien, elle aide à vivre. Elle permet cette bulle favorisant nos renaissances à la vie »

Louba-Christina Michel (2022), *Pour le legs*, linogravure.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE

Louba-Christina Michel est une artiste professionnelle multidisciplinaire originaire du quartier de Pabos Mills, à Chandler. Elle fait notamment dialoguer l'écriture et la poésie avec l'art visuel. Peinture, dessin, collage et linogravure ne sont que quelques exemples des techniques qu'elle maîtrise. Ses œuvres mettent en scène un quotidien aux formes symboliques qui révèlent les réalités invisibles.

Elle a étudié en littérature et en arts visuels à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à l'Université Laval à Québec. De retour en Gaspésie après ses études, elle donne plusieurs ateliers d'écriture, ainsi que des ateliers d'art à la Vieille Usine de L'Anse-à-Beaufils pour laquelle elle travaille à titre de directrice adjointe de la galerie d'art. Elle siège durant un mandat sur le conseil d'administration de Culture Gaspésie, ainsi que deux mandats sur le conseil d'administration du Centre d'artistes Vaste et Vague. En 2020, elle présente sa première exposition professionnelle au Musée acadien du Québec à Bonaventure.

INTRODUCTION

Ici la mer, les levers de soleil, les
couchers de soleil, les levers de
lune, nos plages...
L'horizon, les oiseaux de toutes
les espèces. Les épaves, les
légendes [...]

La MRC du Rocher-Percé se situe à la pointe de la Gaspésie. Ses falaises, ses plages, ses barachois et ses cédrières ne sont que quelques exemples des grandes richesses de son patrimoine naturel qui compte également la plus grande colonie de fous de Bassan accessible au monde.

La première politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé, *Hier, aujourd'hui, demain*, a été adoptée en 2015. Elle consolide l'engagement de la MRC envers la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Au fil des ans, la culture, tout comme nos communautés, n'a cessé d'évoluer et de se développer. C'est pourquoi, en 2022, le projet de révision de la politique culturelle a été mis en place. D'une part, cette révision permet de faire le bilan du chemin parcouru et, d'autre part, d'actualiser la vision, les besoins et les objectifs en matière de culture dans la MRC. C'est donc huit ans après la première politique culturelle que voit le jour la Politique culturelle révisée *Fort de son territoire*.

Ce document est une œuvre collective. Il émane des idées de tous les acteurs culturels rencontrés de la MRC. Un outil qui, espérons-le, sera utilisé et actualisé par ceux et celles qui suivront.

DÉMARCHE DES CONSULTATIONS

L'avenir est une grande œuvre
un jardin citoyen
où poussent des lettres
et des rêves

Il est primordial d'inclure la participation des citoyen•nes, des artistes et des organismes culturels à l'élaboration d'une politique culturelle, car c'est à la collectivité qu'elle appartient. C'est la raison pour laquelle plusieurs méthodes de consultation ont été mises en place dans le cadre de sa révision.

Pour ce faire, trois sondages français et anglais ont été partagés par voies numériques et imprimés : un sondage citoyen, un sondage pour les artistes et artisan•es, et un sondage pour les organismes culturels. En tout, près de 200 personnes ont répondu aux trois sondages.

Huit consultations ont également été organisées sur l'ensemble du territoire de la MRC. Une consultation citoyenne a pris place dans une des bibliothèques de chacune des villes et des municipalités auxquelles 53 personnes ont assisté. Deux consultations avec les artistes et artisans ont eu lieu. Ces deux consultations, auxquelles 22 artistes et artisan•es ont participé, prenaient la forme d'ateliers de fanzine menés par l'artiste Joëlle Henry. Finalement, 19 représentant•es d'organismes culturels (bénévoles, employé•es, administrateur•trice.s, directeur•trice.s) ont pris part à la consultation pour les organismes culturels qui s'est tenue sur la scène même de la salle Thomas-Morrissey à Chandler. Au total, 98 personnes ont participé aux huit consultations.

Ces rencontres, plus enrichissantes les unes que les autres, ont mis en lumière la place centrale qu'occupe la culture dans le cœur des citoyen•nes de la MRC du Rocher-Percé.

La culture dans nos vies
Ici
Partout
Partout
Tout le temps

Offrir et inviter
La liste infinie des choses qui font du bien

UNE POLITIQUE CULTURELLE QUI APPARTIENT À TOUT LE MONDE

Je me suis fait
Des boisés à respirer
Libres de chanter et jardiner ensemble
l'art

La préservation, le développement et la transmission de la culture sont des responsabilités partagées par l'ensemble de nos collectivités. Une politique culturelle s'adresse à tous les secteurs. Elle est un outil que chacun peut, et doit, s'approprier. Cette politique culturelle appartient donc à :

- La MRC du Rocher-Percé ;
- Les villes et municipalités : Port-Daniel–Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Percé ;
- Les citoyen•nes ;
- Les organismes culturels ;
- Les artistes et artisan•es, amateur•es et professionnel•les ;
- Les travailleur•euses culturels ;
- Les bénévoles ;
- Les organismes et établissements pour les jeunes ;
- Les établissements d'enseignement ;
- Les organismes et établissements pour les aînés ;
- Les organismes communautaires ;
- Les bibliothèques et autres lieux publics ;
- Le ministère de la Culture et des Communications du Québec ;
- Les gouvernements provincial et fédéral ;
- Tous les secteurs de la société : économie, santé, scientifique, touristique, etc.

ÉTAT DE LA SITUATION

Rôles et responsabilités de la MRC du Rocher-Percé

Créée en 1981, la MRC du Rocher-Percé est une instance supramunicipale, qui a pour mandat premier d'assurer la planification du territoire. Avec les années, et suite à de nombreuses initiatives, les champs de compétence de la MRC se sont élargis. C'est donc en s'appuyant sur une vision de développement intégré, avec le désir de participer activement à la mise en valeur et à l'enrichissement du patrimoine culturel du territoire, qu'a été réalisée, en 2015, la première politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé.

La révision de la politique culturelle consolide l'engagement de la MRC à encourager et soutenir les arts et la culture sur son territoire. En réaffirmant l'importance du secteur culturel en tant que levier de développement socioéconomique, la MRC s'engage à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de la politique culturelle afin de soutenir et faire rayonner la culture d'ici.

Bien que la concrétisation de la politique culturelle soit un effort collectif entre les différents acteurs de la société, la MRC fait office de leader, de fédérateur et de facilitateur :

- Leader : elle fait preuve de leadership en reconnaissant l'importance de la culture dans le développement socioéconomique, ainsi qu'en prenant la culture en considération dans ses décisions touchant les autres secteurs d'activité ;
- Fédérateur : elle favorise le dialogue et la collaboration de manière à mettre en commun les forces de chaque acteur de la collectivité ;
- Facilitateur : elle met à disposition des outils d'accompagnement et de soutien pour faciliter la création artistique, la mise en place d'événements culturels, ainsi que l'accessibilité à la culture pour les citoyen·nes.

Rôle des municipalités

Les municipalités de la MRC du Rocher-Percé sont des alliées précieuses et dynamiques dans le développement culturel du territoire. Leurs rôles sont tout aussi importants :

- Elles aident au développement de leur milieu en adéquation avec ses particularités distinctes ;
- Elles participent à l'effort de mise en commun des ressources et de concertation ;
- Elles soutiennent le développement et la tenue d'initiatives et d'événements culturels.

Portrait socioéconomique de la MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé est située sur la pointe sud-est de la péninsule gaspésienne, dans un majestueux paysage de littoral et de montagnes couvrant une superficie totale de 3 074 km². La MRC se caractérise comme un grand territoire à faible densité, où résident des communautés dispersées sur une plaine côtière avec plusieurs îlots de concentration. Avec une population estimée à 17 087 habitants (janvier 2021)¹, la MRC est composée de cinq villes et municipalités : Port-Daniel–Gascons, Chandler, Grande-Rivière, Sainte-Thérèse-de-Gaspé, Percé, en plus d'un territoire non organisé (TNO), le Mont-Alexandre. Plus de 91,36 % des résidents ont comme langue maternelle le français, 7,81 % l'anglais et 0,83 % une autre langue². Selon le recensement de Statistique Canada (2021), 10,7 % des résidents sont âgés de 0 à 14 ans, 57,1 % sont âgés de 15 à 64 ans, 32,2 % ont 65 ans et plus et 3,3 % des résidents sont âgés de 85 ans et plus³.

De nombreux défis sociaux et démographiques sont à relever dans la MRC, tels que le vieillissement de la population, le faible taux de scolarisation et les difficultés de mobilité sur le territoire. De la nécessité de relever ces défis naissent des solutions innovantes, auxquelles le secteur culturel contribue de façon significative et créative.

Son économie est basée principalement sur le tourisme, les pêcheries, les technologies et les services publics.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Découpage administratif MERN, janvier 2023 et décret de population (1831-2022). MRC du Rocher-Percé », [En ligne], <https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/020.pdf>. Consulté le 4 avril 2023.

² STATISTIQUE CANADA (2020), « Produits des données, Recensement de 2016 », [En ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CD-fra.cfm?TOPIC=5&LANG=Fra&GK=CD&GC=2402&>. Consulté le 4 avril 2023.

³ STATISTIQUE CANADA, « Profil du recensement, Recensement de la population de 2021. Le Rocher-Percé », [En ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Le%20Rocher%20Percé&DGUIDlist=2021A00032402&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>. Consulté le 12 avril 2023.

Portrait culturel de la MRC du Rocher-Percé : une culture qui nous distingue

La mer
j'aimerais
lui réciter la culture
de la falaise

Depuis le golfe jusqu'au plus profond de l'arrière-pays, l'aménagement culturel du territoire de la MRC du Rocher-Percé est partout marqué de la beauté du territoire, de son histoire et de l'héritage légué par nos prédécesseur•es.

Intrinsèquement liée au territoire, la culture se vit ici selon le rythme des saisons. À l'image de ses paysages grandioses, le territoire de la MRC a vu naître et se développer des cultures aux accents tout aussi uniques et variés. Mig'macs, anglophones, francophones, acadiens et immigrants, d'hier et d'aujourd'hui, participent à enrichir l'univers culturel de la MRC du Rocher-Percé. La diversité est la force de toute culture, et ici, les gens en sont fiers.

La culture est ici vécue au quotidien. Elle est dans les accents, dans le langage et les manières de le communiquer. La culture se trouve dans les savoir-faire inestimables des aîné•es et dans leur transmission aux jeunes générations. Elle se trouve dans les relations entre le Golfe, les berges et les falaises. La culture se manifeste dans les couleurs vives de l'architecture vernaculaire tout comme dans les œuvres d'art, les spectacles et les festivals. Elle est dans les centres communautaires, les bibliothèques et les lieux d'exposition. Elle vit à travers les centaines d'artistes, de musiciens et d'écrivains de la MRC du Rocher-Percé. La culture, c'est aussi les artisan•es, l'artisanat et les métiers d'art qui portent en eux un patrimoine immatériel précieux. Finalement, la culture est également, et tout particulièrement, présente dans la grande générosité et le dévouement de tous les bénévoles et les travailleurs culturels de la MRC. Merci!

Plusieurs infrastructures culturelles, organismes et services permettent aux citoyen•nes et visiteur•es de profiter du dynamisme culturel de la MRC, et ce, en toute saison. Nous retrouvons, entre autres, sur le territoire :

- » Sept bibliothèques municipales et 5 « Livre-Phare » ;
- » Une librairie ;
- » Deux salles de spectacle reconnues (Salle Thomas Morrissey et la Vieille Usine de L'Anse-à-Beaufils) et près d'une dizaine de diffuseurs alternatifs ;
- » Une multitude d'artistes et d'artisan•es, plusieurs possédant leur atelier-boutique ;
- » Plus d'une dizaine d'entités muséales et sites d'interprétation ;
- » Deux circuits historiques (Circuit historique de Percé et le Circuit des Bâtisseurs de Chandler) ;
- » Plus d'une dizaine de fêtes et festivals ;
- » Deux troupes de théâtre amateur ;
- » Un cinéma, 1 cinéparc et 1 festival international de cinéma ;
- » La Grande Rencontre des Arts Médiatique de la Gaspésie ;
- » Deux sites patrimoniaux et 1 site archéologique reconnu ;
- » Dix-neuf églises répertoriées auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec ;
- » Six Cercles de fermières ;
- » Trois lieux d'interprétation historique et patrimonial ;
- » Le parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé ;
- » Le Géoparc UNESCO de Percé ;
- » Quatre espaces extérieurs culturels ;
- » Ainsi qu'une grande quantité d'initiatives ponctuelles qui bonifient cette liste déjà bien remplie!

Le territoire gaspésien, dans son ensemble, porte en lui une culture millénaire. Bien qu'il n'y ait pas de communauté autochtone dans la MRC du Rocher-Percé, les Mig'maqs ont laissé des empreintes culturelles sur son territoire à bien des égards. Depuis plus de 10 000 ans, elles y ont inscrit leurs langues, leurs pas, leurs chants, leurs traditions et leurs connaissances.

Wela'lin – Merci – Thank you

RÉTROSPECTIVE DE LA PREMIÈRE POLITIQUE CULTURELLE

La culture créer l'image d'un rêve

L'idée recherche ma tête
Le territoire son identité

La parole sensible et sonore
un cadeau à l'aube du temps

L'histoire de la MRC du Rocher-Percé est riche de manifestations culturelles aussi belles et inspirantes que diverses et authentiques. La première politique culturelle de la MRC affirmait la place et l'importance de la culture dans le développement socioéconomique de la MRC du Rocher-Percé. On y mettait notamment de l'avant la nécessité de rendre la culture accessible à l'ensemble de la population, de la positionner comme levier économique de premier plan, ainsi que l'importance de supporter les artistes et créateur*trices dans leurs actions. On y soulignait également le rôle de la culture comme vecteur du sentiment d'appartenance de la communauté envers son territoire, ainsi que l'avantage de créer des partenariats culturels innovants et structurants.

Au cours de ses huit années d'existence, cette politique est devenue un document de référence portant sur les axes, orientations et objectifs de développement culturel selon notre réalité socioéconomique et les besoins spécifiques des communautés de la MRC du Rocher-Percé.

Cette politique fut le pilier de quatre ententes de développement culturelles (EDC) en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC du Rocher-Percé depuis 2016. En effet, chacune de ces EDC reposait sur l'atteinte des objectifs de la politique. Deux ententes annuelles et une entente triennale furent ainsi réalisées. Nous sommes présentement dans la troisième année de notre deuxième entente triennale. La MRC a mandaté, pour la réalisation de ses ententes, Courant Culturel Rocher-Percé, un organisme sans but lucratif, qui déploie ses interventions sur l'ensemble du territoire de la MRC du Rocher-Percé.

La MRC a également soutenu plusieurs projets et initiatives culturels avec ses différents programmes d'aide auprès des organismes et des municipalités de notre territoire. Par ailleurs, de nombreux projets portés par les différents acteurs culturels de la MRC furent initiés grâce à cette politique. Certains éphémères, d'autres encore présents et ancrés dans nos communautés.

VISION ET PRINCIPES DIRECTEURS

À l'aube
les petits gestes
des paysages
dans nos vies

Les grands principes de la politique culturelle sont nés des discussions menées dans le cadre des consultations avec les citoyen•nes, les artistes et les organismes culturels du territoire. Ils découlent ainsi directement des aspirations et des valeurs de nos collectivités. Ce sont ces principes qui guideront les actions culturelles menées sur le territoire pour les années à venir.

Nous sommes fiers de vous présenter ces 6 principes qui sont au cœur de la culture des gens d'ici.

- Comité de pilotage de la révision de la politique culturelle de la MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé, par l'adoption de cette politique culturelle, reconnaît les principes suivants :

- Que la culture se doit d'être accessible en toute saison à l'ensemble de la population, diversifiée et inclusive de par son offre et ses manifestations.
- Que la culture soit enrichie par les forces créatrices des artistes, artisan•es et organismes culturels du territoire et que ces derniers doivent être soutenus dans leurs actions ;
- Que la culture soit un levier de développement économique et social essentiel au dynamisme de la communauté et à son essor ;
- Que la transmission des savoirs des aînés, le patrimoine et la beauté du paysage soient au cœur de l'identité de la population et qu'ils favorisent le sentiment d'appartenance de cette dernière au territoire et à ses éléments distinctifs ;
- Que la solidarité et la création de partenariats innovants et structurants permettent de favoriser la réussite et la pérennisation des initiatives culturelles ;
- Que l'écoresponsabilité et les principes de développements durables soient considérés en trame de fond dans toutes les actions culturelles posées sur le territoire.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Orientation 1

Favoriser la participation et l'accessibilité des citoyen•nes à la vie culturelle

La culture tient un rôle déterminant dans le développement identitaire et social d'une collectivité. L'accès à une vie culturelle riche et active améliore grandement la qualité de vie et le bien-être citoyen. En plus de contribuer au sentiment d'appartenance à sa collectivité, la culture est bénéfique au niveau de la santé physique et mentale. Elle est un élément essentiel à une vie et une collectivité en santé, et se doit donc d'être accessible à tous et en tout temps.

Objectifs

1.1 Offrir aux citoyen•nes une vie culturelle riche, variée et accessible à l'année en :

- ❖ Augmentant et diversifiant l'offre culturelle et les loisirs culturels
- ❖ Favorisant la participation des citoyen•nes à des activités de médiation culturelle
- ❖ Mettant en place des moyens alternatifs pour répondre aux particularités et aux défis liés à l'étendue du territoire

1.2 Favoriser la circulation de l'information culturelle auprès de la population en :

- ❖ Contribuant à la mise en place d'un réseau de relayage de l'information par les différents acteurs du milieu culturel auprès de la population
- ❖ Restant à l'affût des nouveaux moyens de communication

1.3 Valoriser l'importance du bénévolat au sein du secteur culturel en :

- ❖ Initiant des activités de reconnaissance pour les bénévoles du milieu culturel
- ❖ Soutenant les organismes au niveau de la formation des bénévoles et de la préparation de la relève bénévole

Orientation 2

Appuyer les artistes, les organismes et les initiatives culturelles

Les acteurs du milieu culturel apportent une singularité et un dynamisme vital à nos communautés. Ils offrent des occasions de rencontre, de partage et de découverte. Les artistes, les artisan•es et les professionnels du milieu de la culture témoignent de nos manières de vivre ensemble, de notre histoire, ainsi que de nos relations au territoire. Ils sont, par le fait même, d'importants moteurs sociaux et économiques. Aussi est-il impératif de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Objectifs

2.1 *Soutenir les actions des artistes, artisan•es et organismes culturels en :*

- ❖ Encourageant le développement de lieux d'exposition qui favorisent les rencontres entre les citoyen•nes et les œuvres d'art
- ❖ Encourageant le développement de projets d'art public et communautaire
- ❖ Offrant des outils d'accompagnement adaptés à leurs besoins et des opportunités de création qui correspondent à leurs projets
- ❖ Valorisant le rôle que jouent les acteurs du milieu culturel dans le développement économique de la région
- ❖ Appuyant l'essor du numérique dans les arts et la culture

2.2 *Améliorer les conditions économiques et de pratique des artistes et artisan•es en :*

- ❖ Encourageant le développement d'ateliers d'artistes collectifs
- ❖ Stimulant le réseautage entre artistes et artisan•es
- ❖ Favorisant le maillage entre le monde des affaires, la philanthropie et le milieu culturel

Orientation 3

Encourager la collaboration et la création de partenariats

Cette politique vise à affirmer l'importance de tisser des liens de confiance entre le milieu culturel et les acteurs des différents milieux socioéconomiques. Les partenariats visent à créer une relation de travail collaboratif basée sur un processus de communication étroite. Il est donc primordial de favoriser un climat d'échange et de collaboration, et ce, afin de mettre en place des actions efficaces et durables dans toutes les sphères d'activités de nos collectivités.

Objectifs

3.1 Favoriser les partenariats avec la jeunesse et les aînées en :

- ❖ Créant des liens entre le milieu culturel et les organisations et établissements pour la petite enfance, les enfants et les adolescents
- ❖ Créant des liens entre le milieu culturel et les organisations et établissements pour aînés

3.2 Informer les municipalités en regard du développement culturel en :

- ❖ Promouvant les différents programmes financiers et les différentes ressources culturelles afin de soutenir les municipalités
- ❖ Instaurant un répertoire de références culturelles : artistes et artisan•es, organismes culturels, technicien•nes, travailleur•seuses de la culture, etc.

3.3 Encourager les partenariats entre le milieu culturel et les secteurs de développement communautaire, social et économique en :

- ❖ Favorisant l'inclusion de la culture dans tous les domaines d'action de la société
- ❖ Soutenant la collaboration et les partenariats entre les différentes disciplines artistiques
- ❖ Encourageant la mise en commun des ressources et des savoirs entre les différents secteurs de développement
- ❖ Stimulant le réseautage du milieu culturel

Orientation 4

Valoriser la diversité et la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel

La beauté des paysages, la préservation du patrimoine, ainsi que la transmission intergénérationnelle sont au cœur des préoccupations de nos collectivités. Ici, la culture et le territoire sont vécus en étroite relation. Les citoyen•nes de la MRC du Rocher-Percé sont fier•es de leur patrimoine « *Nous sommes patrimoine* ».

Objectifs

4.1 Assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel en :

- ❖ Favorisant les rencontres intergénérationnelles mettant en l'honneur la transmission des savoir-faire, des connaissances, des pratiques et des autres formes du patrimoine culturel
- ❖ Inventoriant l'ensemble des éléments du patrimoine matériel et immatériel
- ❖ Sensibilisant tous les acteurs de la collectivité, incluant les citoyen•nes, à l'importance de la préservation du patrimoine matériel et immatériel

4.2 Contribuer à enrichir la culture en :

- ❖ Soutenant la vitalité culturelle de la MRC du Rocher-Percé
- ❖ S'assurant de laisser un territoire et des paysages sains en héritage aux générations futures
- ❖ Reconnaisant l'importance de l'ouverture à l'autre, de l'inclusion et de la diversité dans le développement culturel
- ❖ Exaltant le sentiment de fierté des citoyen•nes pour leur culture

Orientation 5

Stimuler le développement d'une offre culturelle 4 saisons

Le dynamisme, le dévouement et la créativité dont font preuve les acteurs culturels de la MRC du Rocher-Percé, tout au long de l'année, contribuent à enrichir et embellir nos milieux de vie. Il est ainsi essentiel de soutenir, de promouvoir et de faire rayonner leurs initiatives de manière à stimuler la vitalité culturelle de nos communautés, et ce, en toute saison.

Objectifs

5.1 Soutenir la création de projets culturels au printemps, à l'hiver et à l'automne en :

- ❖ Encourageant le développement d'activités culturelles dans les lieux publics ouverts à l'année : ex. bibliothèques, centres communautaires, aréna, etc.
- ❖ Mettant à disposition des outils d'accompagnement pour l'organisation et le suivi des activités et des événements
- ❖ Stimulant le jumelage de l'offre culturelle avec l'offre de loisirs et de sports
- ❖ Stimulant la culture en plein air

CONCLUSION

La culture est
Un territoire intérieur
sans frontière

Nous offrir l'horizon

La révision de la politique culturelle a été l'occasion d'ouvrir le dialogue sur la place de la culture dans la MRC du Rocher-Percé. Elle nous a permis de mettre en commun nos forces et nos connaissances afin de réfléchir aux manières dont nous voulons vivre la culture ensemble. Car, la culture est, à travers toutes ses manifestations, ce qui nous rassemble et ce qui nous distingue. Elle se trouve chez chacun•e d'entre nous, sous des formes aux contours uniques, parfois extraordinaires, souvent quotidiennes, à l'image de l'œuvre de Louba-Christina Michel, *Pour le legs*.

Merci à tous les citoyen•nes, artistes et artisan•e.s, travailleur•euses de la culture, administrateur•trices d'organismes culturels, et élu•es municipaux qui ont participé aux consultations, ainsi qu'à la démarche de réflexion. Merci aux membres du comité de pilotage pour leur précieux accompagnement.

Cette politique culturelle appartient aux citoyen•nes de la MRC du Rocher-Percé. Elle est un outil qui, nous l'espérons, participera à l'élan collectif pour faire vivre et faire rayonner notre culture, ici et ailleurs!

Notre culture est belle et *forte de son territoire*. Soyons-en fier•es et aimons-la!

LISTE DES PARTICIPANTS AUX CONSULTATIONS

Alain Moreau	Liliana Castaño
Andréa Trépanier	Louba-Christina Michel
Andrée Langlois	Louise Langlois
Annie Babin	Louise Meunier
Annie Chapados	Marcel Boucher
Annie Deslongchamps	Margot Mérette
Béatrice Pagé	Marie Leblanc
Camille Trillaud-Dopia	Marie-Michèle Plante
Cathy Poirier	Marie-Paule Fournier
Céline Breton	Mario Rioux
Chantal Dubé	Martine Beaudin
Charlotte Agostini	Mireille Dupuis
Christophe LeFranc	Monette Briand
Cœur Vaillant	Monique Doucet
Daphnée Pitre	Monique Leduc
Denis Loiselle	Mylène Henry
Diane Sabourin	Myriam Maltais
Electree Soundsystem	Nadia Aït-Saïd
Elsa Pépin	Nathalie Chicoine
Emmanuelle Cloutier	Nicole Lambert
Éric Huard	Olivier Lafontaine
Flavie Barberousse	Olivier Poulin
Gaëtanne Mauger	Ovila David Huard
Ghislain Pitre	Pascale Gagnon
Ghislaine Roussy	Patrick Lebreux
Henri Grenier	Paul Henri Huard
Isabelle Soucy	Pauline Thibodeau
Jean-Louis Lebreux	Pierre Wilson
Jean-R. Thibodeau	Pierre-Luc Arsenault
Jean-Yves Boutin	Rachel Monnier
Jessie Blaquière	Réjeanne Grenier
Joanne Otis	Roberto Blondin
Johanna Moya	Samuel Méthot Laflamme
John Michaud	Samuel Parisé
Julien Huard	Sébastien Pagé
Karen Golden	Shanna Roussy
Karine Lachance	Shawn Grenier
Katy Collet	Suzanne Langlois
Kent Moreau	Valentina Puentes Ardila
Laurie Girard	

LEXIQUE

Artiste amateur

Personne qui pratique un loisir ou un sport sans en faire sa profession ni en tirer un profit pécuniaire.

- <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8972240/amateur>

Artiste professionnel

Aux fins des programmes du Conseil, l'artiste professionnel•le est défini•e comme suit :

- se déclare artiste professionnel•le ;
- crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services moyennant rémunération, à titre de créateur•trice ou d'interprète, notamment dans les domaines sous la responsabilité du Conseil ;
- a une reconnaissance de ses pairs ;
- diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans des lieux ou un contexte reconnu par les pairs.

- <https://www.calq.gouv.qc.ca/aide-financiere/outils-et-references/lexique>

Développement durable

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

Développement intégré

Le développement intégré est une approche qui tient compte de tous les facteurs influençant une situation dans la mise en place d'une certaine action.

Développement socioéconomique

Développement qui concerne à la fois un aspect social et un aspect économique.

- Office québécois de la langue française,
<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8370394/socioeconomique>

Écoresponsabilité

La qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.

- Office québécois de la langue française (OQLF, 2011).

Entente de développement culturel

Les ententes de développement culturel (EDC) constituent une occasion pour le Ministère et les municipalités locales et régionales de mettre en commun leurs connaissances du territoire et d'arrimer leurs actions en culture et en communications. L'objectif est de soutenir le développement et la vitalité culturelle des territoires dans le cadre d'un partenariat coopératif et souple, au profit des citoyennes et des citoyens, dans une perspective de développement durable.

- Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Fanzine

Publication autoéditée, fabriquée artisanalement.

Loisir culturel

Le loisir culturel est considéré comme une activité pratiquée par plaisir qui se rapporte au domaine des arts. Ces activités peuvent être pratiquées seul, dans le cadre d'une association, d'un club, d'un centre communautaire ou tout simplement à l'occasion d'activités organisées entre amis ; elles prennent différentes formes : musique, lecture, cinéma, danse, photographie, chant, artisanat, peinture, etc.

- Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Médiation culturelle

Le terme « médiation culturelle » est employé au Québec depuis les années 2000 pour désigner des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par la mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel et l'objectif de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle.

Il s'agit d'élargir et d'approfondir l'accès de la population, en particulier des plus démunis, aux moyens de création individuelle et collective (démocratie culturelle), ainsi qu'à l'offre culturelle professionnelle (démocratisation culturelle).

- Ville de Montréal, <https://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/>

Municipalité régionale de Comté (MRC) :

Une MRC regroupe toutes les municipalités d'un même territoire d'appartenance formant une entité administrative qui est une municipalité au sens que l'entend la Loi sur l'organisation territoriale municipale. Elle est constituée par lettres patentes délivrées par le gouvernement.

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/>

Organisme culturel

Tout organisme œuvrant dans le domaine de la culture de près ou de loin.

Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est le reflet de l'identité d'une société. Il est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel.

- Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Le patrimoine culturel est, dans son sens le plus large, à la fois un produit et un processus qui fournit aux sociétés un ensemble de ressources héritées du passé, créées dans le présent et mises à disposition pour le bénéfice des générations futures. Il comprend non seulement le patrimoine matériel, mais aussi le patrimoine naturel et immatériel.

- Définition de l'UNESCO <https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf>

Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel désigne un ensemble de pratiques culturelles transmises de génération en génération (...). Ce sont des traditions qui se manifestent, s'observent, se produisent et se vivent encore aujourd'hui. Ces traditions sont sans cesse adaptées à leur temps et à leur environnement : elles sont recréées en permanence. C'est pourquoi le patrimoine immatériel est aussi appelé *patrimoine vivant*.

Les savoir-faire, connaissances, expressions, pratiques et représentations peuvent se rattacher à différents domaines, comme les arts, les métiers d'art, la construction, l'agroalimentaire, la santé, les sports ou les loisirs.

- Gouvernement du Québec <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/immateriel>

Patrimoine matériel

Le patrimoine matériel représente les édifices et les paysages ou plus précisément les « biens faisant partie du patrimoine culturel et naturel ».

- Définition de l'UNESCO

Paysage culturel patrimonial

Un territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interaction de facteurs humains et naturels.

- Gouvernement du Québec <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos#:~:text=Les%20paysages%20culturels%2C%20les%20personnages,patrimoine%20arch%C3%A9ologique%2C%20le%20patrimoine%20immat%C3%A9riel.>

Politique culturelle

Une politique culturelle est une reconnaissance publique de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité et exprime donc une vision commune et partagée de la culture. Elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité, de concert avec l'ensemble de la société et le secteur privé, en ce qui a trait au développement de la culture et des communications, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie et de développement durable.

Chaque politique culturelle est unique et adaptée au contexte local ou régional afin de répondre aux enjeux et besoins du milieu. La participation publique est au cœur de la démarche d'élaboration d'une politique culturelle.

- Ministère de la Culture et des Communications du Québec : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i=1762.html>